



MAIRIE DE L'ILE D'AIX

Brise d'Infos Mars 2005

Mairie- 17123 Ile d'Aix

☎ : 05 46 84 66 09 ou 66 12

Télécopie : 05 46 84 65 79 / Email : mairie@iledaix.fr

Office de tourisme 6, rue Gourgaud

☎ : 05 46 83 01 82

Télécopie : 05 46 83 31 32 / Email : tourisme@iledaix.fr

NB : la liste des meublés est disponible en format PDF sur le site de la mairie.

Quelques mots du Maire

L'Ile d'Aix est un joyau inestimable mais qui doit être entretenu !

A ce propos, une nouvelle série de travaux va débuter:

Pavage du port : février / avril 2005, réfection des fossés : mars / avril 2005, réfection des chemins : mai / juin 2005.

Ils provoqueront des désagréments passagers: zones inaccessibles, circulation de camions,...

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

Par ailleurs, je constate que de nombreux propriétaires font de gros efforts pour remettre en état les maisons qui font le charme de notre commune. Je ne peux que les en féliciter. La Mairie est à votre disposition pour toutes précisions complémentaires sur la réglementation, les matériaux conseillés... (voir notamment le guide d'architecture et de paysage édité par le Syndicat Mixte de l'Ile d'AIX).

Jean-Pierre CHAUDET

Parking de la Fumée

Voici venu le temps de renouveler vos abonnements. Toujours deux formules :

Parking Ostréa 192€ - 35 places ;

Parking central avec arceau 272 € (+ caution de 30 € pour la clé)- 55 places.

Attribution dans l'ordre de réception des dossiers complets.

*Votre règlement doit être adressé en mairie (chèque(s) à l'ordre du **Trésor Public**), accompagné(s) des documents suivants : photocopie de la carte grise du véhicule et d'une pièce d'identité.*

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site Internet de la commune.

[Un coup d'œil sur le Conseil Municipal du 11 février 2005 :](#)

Maison de l'Île d'Aix : le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché de travaux pour l'aménagement d'une salle d'exposition et de réunion, d'une salle multimédia et d'un patio. Il approuve aussi le plan de financement (107 629€, dont 27 % de fonds propres).

La Poste : le Conseil Municipal refuse les propositions de création d'une agence postale communale estimant la Commune incompétente pour assurer ces missions.

"Les Ifs" : le Conseil Municipal autorise le Maire à concrétiser l'achat d'une parcelle de 950 m², au prix de 137 585 € et confie à l'Office Public Départemental des HLM, Habitat 17, le programme de construction de 6 logements, 3 sur le terrain de « Bois Joly » et 3 sur la parcelle ci-dessus.

Terrain de tennis communaux : le Conseil Municipal envisage de confier la gestion des terrains (entretien et fonctionnement), par convention au club de tennis de Fouras. Des cours pourront être dispensés sur l'Île pour les adhérents et les enfants de l'école. A suivre..

Régies : Un bon cru 2004, des hausses sensibles: Fort Liedot (+ 55 %) taxe de séjour (+ 47 %) circuits découvertes (+ 32%)...

Et toutes nos félicitations à notre secrétaire de mairie, Sylvie PORCHER, qui vient d'être promue au grade de rédacteur chef et à Jérôme RAGOT qui a été admis au concours de rédacteur territorial.

[Journées de l'Empereur](#)

Elles se dérouleront les samedi 14 et dimanche 15 mai 2005.

En avant-première, un coup d'œil sur le programme :

« Napoléon en campagne, installation du camp impérial place d'Austerlitz »

- **samedi 14 mai**

Installation du bivouac place d'Austerlitz

Duels, tambours

Son et lumières – feu d'artifice, place du Sémaphore

Dîner et bal

- **dimanche 15 mai**

La vie du bivouac

Jeux traditionnels en bois

Duels, tambours

Départ de l'Empereur

Adhésion de la commune à la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes:

Objectif: Promouvoir les échanges historiques, la réhabilitation du patrimoine de l'époque napoléonienne, ainsi que son animation, sa valorisation.

Circulation dans l'île



Voitures, camions :

Stricte limitation des déplacements pour le transport de matériaux lourds, encombrants, usage professionnel ou de secours... et non l'unique confort des personnes !

Utilisation des aires de stationnement aménagées à cet effet ;

Interdiction de circulation aux véhicules à moteur dans le village sauf livraisons et secours du: 1^{er} juin au 30 septembre 2005.

Vélos :

Ils ne doivent circuler que sur les chemins autorisés et respecter le code de la route. Nous encourageons également les utilisateurs de bicyclettes à faire attention aux ouvrages et à la végétation, (plantations nouvelles, cordons dunaires...) lors du stationnement.

Piétons :

En arrivant sur l'île, beaucoup, comme le « Petit Sauvage » d'Alexandre JARDIN, retrouvent le goût de la liberté et en oublient qu'ils doivent partager la chaussée.

Vie pratique

Horaires de la Poste :

☎ : 05 46 84 66 29

Hors saison estivale:

Les Lundi, Mercredi et Vendredi: 9h30 à 11h30 et 13h 30 à 16h30

Les Mardi, Jeudi et Samedi: 9h30 à 11h30

En saison estivale:

Du Lundi au Vendredi: 9h00 à 11h30 et 13h00 à 16h30

Le samedi: 9h00 à 11h30

Pour les urgences

Pompiers ☎ : le 18

S.N.S.M. ☎ : 02 97 55 35 35 (CROSS Etel) et le canal 16 sur la VHH

Médecin : Docteur Jean-Louis SULKOWSKI ☎ 05 46 84 09 50

Permanence sur l'île les mardi et jeudi.

Travaux du Cercle Nautique de l'Île d'Aix

Les travaux de restructuration et de modernisation du Cercle Nautique ont débuté le 10 janvier 2005. Ils devraient s'achever fin juin, juste à temps pour la saison estivale. Outre la réhabilitation générale de locaux vétustes, ces travaux vont permettre un meilleur accueil du public avec la création de vestiaires et de sanitaires adaptés aux scolaires et la modernisation des locaux techniques. Une attention toute particulière est portée à l'aménagement pour l'accueil des handicapés.

Maîtrise d'Ouvrage : Conseil Général de la Charente-Maritime

Coût du chantier : 290 000 €

Pour adhérer au club, obtenir des informations sur les activités (stages, soirées): 05 46 84 69 89

Nature- Environnement

Dénomination des chemins

Il s'agit de trouver un nom pour les chemins de l'Île. Vous pouvez faire des propositions, elles seront transmises à une commission municipale, qui se réunira pour les arbitrages définitifs. Sur demande au secrétariat de mairie, un plan avec les sentiers concernés, vous sera adressé. Nous comptons sur vous !.

Zone ostréicole

Du mardi 8 mars au vendredi 8 avril 2005 inclus, une enquête publique sur le projet de remise en valeur de la zone ostréicole de l'anse du Saillant sur l'Île d'Aix sera ouverte. Ce projet vise à remettre en fonction et à valoriser les claires ostréicoles de la zone des MATHES dans le but de dynamiser ce secteur économique traditionnel et identitaire de notre territoire. Le dossier sera consultable en mairie du mardi 8 mars au vendredi 8 avril de 10h à 12h. Le commissaire enquêteur sera présent les jeudis 10, 17 et 31 mars.

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Mixte de l'île d'Aix

Retour sur l'île, son histoire, son patrimoine

Cette rubrique vous appartient, n'hésitez pas à faire passer vos projets d'articles, de textes en mairie.

www.iledaix.fr

Des informations nouvelles régulièrement (travaux en cours) et des rubriques pratiques : horaires des bacs, ...